

# LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



HÉBERGEMENT MÉDICO-SOCIAL ET SOCIAL ET ACTION  
SOCIALE SANS HÉBERGEMENT



QUE RETENIR DU SECTEUR "**HÉBERGEMENT MÉDICO-SOCIAL ET SOCIAL ET ACTION  
SOCIALE SANS HÉBERGEMENT**" ?



Fin 2022, la région Provence - Alpes - Côte d'Azur compte **4 520 établissements employeurs** dans le secteur "**Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement**", soit **2 %** des établissements employeurs de la région. **39 %** de ces établissements sont des établissements de **moins de 10 salariés** (85 % tous secteurs confondus).

Parmi les **129 730 postes salariés** du secteur, **51 %** sont dans un établissement de 50 à 199 salariés (23 % tous secteurs confondus). Ce secteur est plus représenté dans la zone d'emploi de **Digne-les-Bains** : il regroupe **10 %** des postes salariés de la zone (7 % au niveau régional).

**141 110** personnes sont **en emploi (salarié ou non salarié)** dans ce secteur, soit **7 %** de l'emploi régional. Les **femmes** sont plus présentes dans ce secteur (**83 %**, pour 49 % tous secteurs confondus). Au regard de l'ensemble des secteurs, la part des **seniors** est plus importante dans ce secteur (**40 %**, pour 34 %) et celle des **non-diplômés** est plus importante (**20 %**, pour 13 %). La catégorie socioprofessionnelle la plus fréquente est celles des **employés**.

La part des **non-salariés** parmi les actifs en emploi dans ce secteur (**1 %**) est inférieure à celle tous secteurs confondus (16 %). Celle des salariés occupant un emploi sans limite de durée (CDI ou fonctionnaire) est inférieure à celle de l'ensemble des secteurs (**83 %**, pour 85 %). Le **temps partiel** est plus répandu (**31 %**, pour 16 % tous secteurs).

Le **métier** le plus exercé dans ce secteur est celui de "**Aides à domicile et aides ménagères**". Pour les femmes, il s'agit du métier de "Aides à domicile et aides ménagères" et pour les moins de 30 ans celui de "Aides-soignants".

 Source : Insee - Flores, RP - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.